

Approvisionnements d'énergie

dans les deux sens pour acheminer du pétrole dans un sens ou dans l'autre, un tollé de dérision s'est élevé chez nos vis-à-vis. Ne nous laissons donc pas leurrer sur la raison pour laquelle certaines de ces mesures ont été prises.

Je ne veux pas enlever au gouvernement le mérite d'avoir pris ces mesures, mais les ministériels ne devraient pas essayer de nous faire croire que les mesures qu'ils ont prises à l'époque n'ont pas été prises sous la contrainte; en effet, ils n'avaient pas d'autre solution. Ce qu'ils ont fait à l'époque était bien et cela a amélioré la situation actuelle du Canada. Notre situation serait bien pire aujourd'hui si nous n'avions pas limité nos exportations et si nous n'avions pas construit le pipe-line de Sarnia à Montréal.

Le gouvernement avait annoncé à l'époque qu'il prendrait encore quelques autres mesures pour assurer l'auto-suffisance du Canada en matière de pétrole. Il parlait d'entreposer le pétrole dans les Maritimes, dans des cavernes; il était question de vider des puits de mine et diverses formations géologiques et d'y entreposer du pétrole afin de ne plus jamais nous retrouver dans la situation critique que nous avons connue en 1973 et 1974. Qu'est-il arrivé? Le gouvernement s'est laissé gagner par la suffisance et a retrouvé son apathie première. Nous n'avons pas procédé avec toute la diligence voulue à la réalisation des programmes visant à rendre notre pays autonome en matière de pétrole. C'est pour cette raison que la situation actuelle est aussi grave.

Nous avons critiqué le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour avoir dit, lorsque la situation en Iran s'est aggravée et que des députés ont commencé à poser des questions, que nous n'avions rien à craindre et que le Mexique allait nous fournir 100,000 barils par jour.

M. Gillespie: Lisez le compte rendu.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Il a déclaré que le Venezuela avait promis de continuer à nous envoyer 200,000 barils par jour et que nous pourrions, grâce à des échanges, faire face à la situation.

Qu'est-ce que le ministre nous a appris lorsqu'on l'a interrogé davantage? Il a bel et bien déclaré—et cela est tout à son honneur et à celui de Petro-Canada—qu'il avait négocié un accord avec le Mexique. Mais le pétrole mexicain ne nous parviendra pas avant la fin de l'année et ne représentera que 15,000 à 20,000 barils par jour. Le ministre a bien dit à la Chambre que ce ne serait pas avant la fin de 1980 et probablement pas avant le début de 1981 que nous recevrons 100,000 barils par jour. Pour ce qui est de ses discussions avec le Venezuela, ce dernier a seulement pu promettre de continuer à nous fournir les 200,000 barils par jour qu'il nous a envoyés jusqu'ici. Il nous a affirmé que le Mexique serait heureux de nous en fournir davantage mais qu'il n'en avait pas de disponible.

Pour ce qui est des échanges, le ministre lui-même a affirmé à la Chambre qu'ils ne nous rapporteraient qu'environ 40,000 barils par jour au cours du prochain trimestre. Bien sûr, cela ne suffira pas pour résoudre tous les problèmes auxquels nous devons faire face si le pétrole iranien est supprimé: nous aurons besoin de beaucoup plus de pétrole que cela. J'ai beaucoup de sympathie pour le ministre, et personne ne prétend que le problème soit simple; mais il aurait été de beaucoup préférable de nous dire franchement ce qui en était, plutôt que de tenter de faire croire aux Canadiens et aux

députés que tout allait bien, alors qu'en fait la situation est critique.

J'aimerais signaler une chose dont la Chambre ne saisira peut-être pas toute l'importance mais, si nous nous tirons d'affaires, et les chances sont bonnes, à mon avis, que nous puissions le faire car les puits de pétrole iranien recommenceront peut-être à nous approvisionner d'ici quelques semaines ou quelques mois, il reste que pour les échanges prévus, par lesquels nous livrerons plus de pétrole au marché de Chicago que les compagnies américaines n'en livreront au Québec et aux provinces atlantiques, nous devons augmenter notre propre production de pétrole dans l'Ouest de 50 à 100,000 barils ou même plus par jour. Et cela, nous ne pouvons pas le faire longtemps sans endommager considérablement nos champs pétrolifères. Il y a pire encore: en ce faisant, nous épuisons des réserves sur lesquelles nous devons pouvoir compter en cas d'urgence.

A mon avis, nous ne saisissons pas encore toute l'importance des rapports de l'Office national de l'énergie selon lesquels nos propres réserves diminuent à une cadence alarmante, à tel point qu'au cours des années 90 nous aurons virtuellement épuisé nos sources de pétrole ordinaire, et que nous devons alors nous tourner vers les pétroles lourds et des sables bitumineux. Ne nous leurrions pas: la situation est grave. Par contre, n'allons pas non plus céder à la panique et crier à la catastrophe.

● (2130)

Les députés doivent se rendre compte qu'une mesure législative de ce genre s'impose, mais elle est loin de suffire si nous voulons résoudre le problème que pose une politique nationale de l'énergie. Je veux tout d'abord souligner, monsieur l'Orateur, que la crise du pétrole iranien a prouvé combien le Canada était vulnérable quand nos importations de pétrole étaient réduites.

On s'est rendu compte également que les sociétés pétrolières multinationales n'en font qu'à leur tête. Elles ne sont pas au service d'un pays ou d'une population, mais elles protègent leur propre intérêt. La société Exxon en a fourni un exemple frappant quand elle a décidé non pas de supprimer le pétrole iranien, mais 25,000 barils de pétrole qu'elle devait normalement livrer à sa filiale, Imperial Oil of Canada, selon une formule que la société Exxon avait elle-même mise au point.

Quand on lui a demandé des explications, Exxon a répondu: «Nous avons appliqué la formule établie par l'Agence internationale de l'énergie, soit la formule de 7 p. 100.» La société a réduit le pétrole non pas d'après la quantité de pétrole importée, mais d'après la quantité de pétrole vendue sur un marché donné. Il se trouve qu'Imperial Oil vend beaucoup de pétrole au Canada, mais cette filiale n'en importe guère, car elle produit en grande partie son pétrole ici. Nous avons donc subi une forte réduction, parce qu'elle était fondée sur la quantité globale de pétrole consommée au Canada. Je comprends la situation, même si je n'accepte pas une formule établie par l'Agence internationale de l'énergie.

La société Exxon n'est pas un organisme international d'énergie. En vertu de quelle autorisation s'arroge-t-elle le pouvoir de décider comment le pétrole sera distribué et comment elle violera des contrats passés avec ses propres filiales, ce qui pourrait être préjudiciable aux consommateurs canadiens?